



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

18 janvier 2002

FSC - 2001 - Convention de coopération et d'échange d'informations

2001 - Convention de coopération et d'échange d'informations entre la Commission des opérations de bourse (COB) et la Commission des Services Financiers de Jersey (JFSC)

 Télécharger le contenu

Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02